

HUMA2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master de spécialisation développe une connaissance approfondie du contexte dans lequel se déroule l'action humanitaire aujourd'hui à partir d'une approche interdisciplinaire basée sur la compréhension des enjeux tant conceptuels qu'opérationnels qui sont en présence.

Votre profil

Le programme est ouvert aux étudiants qui envisagent de poursuivre une carrière dans le domaine de l'action humanitaire et souhaitent développer des compétences d'analyse dans le cadre de situations d'urgence humanitaire.

Il est ouvert aux diplômés de 2^e cycle universitaire (dont l'ensemble de la formation peut être valorisée pour au moins 300 crédits). Les candidats ne satisfaisant pas à la condition précitée peuvent éventuellement bénéficier de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). ([Voir dans les conditions d'accès](#))

Votre programme

Ce master de spécialisation en action humanitaire comprend :

- Une mise à niveau (maximum 10 crédits supplémentaires) si le parcours antérieur de l'étudiant est jugé incomplet
- Des cours et séminaires qui se déclinent en trois volets (15 crédits chacun) consacrés :
 - aux contextes politiques dans lesquels se situent l'action humanitaire et la réconciliation post-conflit
 - au droit international
 - à des problématiques spécifiques (e.g. négociation, management)
- La rédaction d'un mémoire (projet personnel]

HUMA2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif du programme est de contribuer à la formation de professionnels, présents et futurs, actifs dans le domaine de l'action humanitaire qui souhaitent appréhender et approfondir les défis auxquels les projets et programmes en action humanitaire sont actuellement confrontés. Il vise à situer l'action humanitaire dans une perspective globale et à apporter des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour une réflexion et prise de décision informées.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Le dossier de candidature à soumettre au comité d'admission académique doit être constitué des documents suivants :

- Formulaire de candidature de l'université ([inscription en ligne](#))
- CV
- Lettre de motivation
- Copie certifiée conforme des diplômes universitaires
- Liste détaillée des cours et résultats obtenus durant les études universitaires
- Si expérience professionnelle : contrat(s) de travail ou attestation(s)
- la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française ([niveau B1 du Cadre européen commun de référence](#)).

Si le parcours antérieur des étudiant-es est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme, pour maximum 10 crédits.

Ouverture aux personnes engagées dans la vie professionnelle

Le programme est ouvert, sur dossier, aux professionnels de l'action humanitaire et aux personnes engagées dans la vie professionnelle.

Une possibilité d'allègement sur 2 ans existe pour les étudiant-es engagé-es dans la vie professionnelle, après analyse du dossier et dans le respect des conditions fixées par l'université.

PÉDAGOGIE

Les activités d'enseignement conjugueront les expertises d'académiques et de praticiens. De plus, des exercices de simulation dans chacun des volets permettront aux étudiants de mettre en pratique les notions théoriques abordées dans les cours et de développer leurs capacités d'analyse de situations relevant de l'action humanitaire.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.
